



Ces paquets qui font tousser l'industrie du tabac

Rubrique : actualités - Date : mercredi 8 octobre 2003

Suivant une étude canadienne qui a démontré une relation entre la taille de l'avertissement et son influence sur la décision d'arrêter de fumer, la Suisse devrait dans son projet de révision de l'ordonnance sur le tabac (Otab) obliger les cigarettiers à couvrir près de la moitié du paquet avec des avertissements sur la nocivité du tabac.

Comme le rappelle le site LeTemps.ch, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) préconise que la mise en garde « Fumer peut tuer » devra figurer noir sur blanc sur 35% de la face principale du paquet, que, dans le dos de l'emballage, 50% de la surface sera réservée à des informations complémentaires sur la nocivité de la cigarette et qu'une partie d'un des côtés (15%) laissera la place à un texte de mise en garde .

Article complet sur : www.letemps.ch